

Monsieur S. ASCHKENASY a/s de la Banque E. Hoskier & Cie 39, Boulevard Haussmann PARIS

Mon Cher, Sigfried,

Ta lettre du 14 Février m'est bien parvenue en son temps et, suivant ton désir, j'ai donné des instructions pour la vente des :

Frs.S. 50.000 oblig. CANTON dARGOVIE 1918

Cette opération a été effectuée comme suit :

20/II vente 40.000 pour Frs.S. 40.276,95

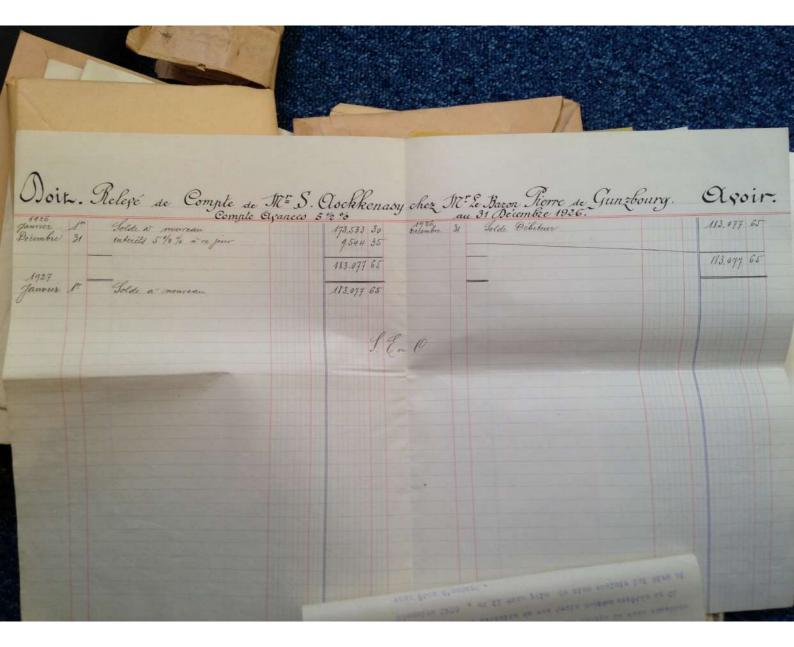
20/II " 10.000 " " " 10.067,65

Ensemble : Frs.S. 50.344,60

Dès que la valeur en Francs Français me sera indiqué je ferai passer la somme au crédit de ton compte et te fer parvenir le relevé modifié en conséquence.

D'autre part, je fais faire le nécessaire pour que l Frs.S. 42.000 oblig. 5 % CANTON de GENEVE 1914 soient transférées à HALE chez la BANQUE COMMERCIALE DE BA sous dossier de Madame Anna ASCHKENASY.

Tout à toi,



P.de G.

PARIS, le 24 Mars 192 7

PERSONNELLE

Monsieur Aschkenasy

a/s de la BANQUE HOSKIER & Cie.

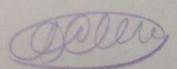
39, Boulevard Haussmann

Paris

Monsieur,

Le Baron PIERRE de GUNZBOURG me charge de vous remettre sous ce pli, les extraits de vos trois comptes arrêtés au 51 Décembre 1926, et 11 vous prie de bien vouloir lui dire si vous êtes d'accord.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.



Mon oher Pierre,

J'ai reçu hier une dépêche suivant laquelle je dois verser déjà lundi l'argent pour la maison.

C'est pour cette raison que j'ai fait verser à Messieurs les FILS DENFUS à CIE, Bâle, les titres suivants en fa-

nom.frs ss.50.000 - 5% Canton d'Argovis 1918 de Genève 1914.

Les sotations de ces titres sont les suivantes:

Canton d'Argovie 99% soit

frs ss. 49.500.-

done en tout

frs ss. 90,390 .-

your la consrevaleur des titres déposés.

Les france suisses cotant (dernier cours) 372.50, la sentrevaleur de la somme précitée est . frs fr. 336.702.75 dent le me precés que fre 300.000.- , laissant une harge de plus de 10%.

Je t'autorise d'ores et déjà:

10) à venure les titres des que tu le voudras;

20) à vettere les france suisses également dès que tu le voudras, c.s. 1. que lu pourres liquider ce prêt même sans me demander, le jour su un suras assez; sepère seulement que ce ne sera pas très vite.

Je voudrais encore te dire qu'en cas de ma mort, mus solde résultant de cette opération -bien entendu s'il en reste un revient à Amouta.

Queique to ne veuilles pas de remerciements, le tois te fire que to m'as rendu un service.

Je te prie de demander à tes banquiers à Bâle

50 RUE DE CHÂTEAUDUN

2 Juin 1923

" Personnella

Monsieur S. ASCHKENASY BANQUE E. HOSKIER & Cie 39 ,Bld Haussmann .PARIS

Monsieur ,

Comme suite à notre entretien ,je vous remets sous ce pli un extrait de votre second compte chez le Baron P. de GUNZBOURG, depuis l'origine, x'est à dire Octobre 1915.

Je vous serais obligé de vouloir bien l'examiner et me dire les écritures qui ont été ,par erreur,portées sur votre compte. Je les redresserai en conséquence.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Chevorent !

Une pièce jointe

il Montion S. Aschke	masy , Son Co	outpete Courant of d'Intirit Se Montan G. de Gine bour	g. Avoi:
Legendation J. Lyon West for st Sphil is M. G. 29 Individe 113 of an 25 gh 1915.	128.671 35 35.000 . 20.000 . 878 36 971 15	Diembre 31 Gold Debetier	150.030
So Test pour se course à Nº 9 de 9.	183 530 15 18,999 - 5,900 - 1,900 - 1,900 - 1,530 - 1,530 - 1,902 H3	Dirente or Sold Odelar	Tune ed
30 Julia de monostre	252 523 26 252 523 26 254 89	Juste 12 Consens 2/ 300 En 13 are	231.523.25 1.625.30
34	245.292 15		185 192 (S
or Chiene " J. Gebeurky	157 EEE 15 1 000 .	and the Comme of 300 Whent out and 55 "El vertenant"	5.226 35 1.262 . 250 20

